Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève

البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
بجنيف

Vérifier au prononcé

30

Examen Périodique Universel du Cap Vert

Amine CHABI
CONSEILLER

Déclaration de

S.E. M. Omar HILALE

Ambassadeur, Représentant Permanent
du Royaume du Maroc

Genève, le 23 Avril 2013

Monsieur le Président,

Jorge Correia

Je voudrais remercier Son Excellence M. ~~XXXX~~, Ministre de la Justice du Cap Vert pour la présentation du rapport de son pays à l'Examen Périodique Universel.

Le Maroc salue l'évolution politique exemplaire au Cap-Vert qui lui permet de disposer d'une démocratie multipartite pleinement opérationnelle, attachée à la légalité et aux droits de l'homme.

Ma délégation note avec satisfaction l'attachement du Cap-Vert aux droits de l'homme comme attesté par la ratification d'un grand nombre d'instruments internationaux et la mise en œuvre de programmes pertinents dans le domaine des droits de l'homme.

Le Maroc félicite le Cap Vert pour son choix audacieux de rendre les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ratifiés par le Cap-Vert directement invocables devant les tribunaux internes du pays.

Mon pays se réjouit de la création, en 2004, de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et de la Citoyenneté (CNDHC) chargée de la promotion de l'éducation pour les droits de l'homme, du droit international humanitaire et de la citoyenneté. Nous félicitons cette institution nationale pour son rôle clé dans la mise en œuvre des politiques publiques dans ces domaines et saluons l'élaboration de ses nouveaux statuts en accord avec les principes de Paris.

Le Maroc soutient le Cap Vert dans ses efforts de réforme du système éducatif visant à assurer l'éducation universelle et obligatoire jusqu'à la dixième année de scolarité. Nous relevons les progrès important opérés dans la scolarisation des filles dans le système primaire et qui ont permis à 90% des filles de suivre l'enseignement basique intégré.

Ma délégation se réjouit du rôle important joué par l'Institut Cap-verdien de l'Enfant et de l'Adolescent (ICCA) dans la protection de l'enfance. L'activation de la ligne de dénonciation constitue un outil préventif important et permet une meilleure assistance aux victimes et aux familles.

Nous félicitons également le Cap Vert pour ses efforts en vue d'instaurer la parité entre sexes. Ainsi le Gouvernement compte 8 femmes ministres sur 17 et au sein de la Cour suprême, 3 des 7 juges sont des femmes.

Le Maroc salue la coopération entre le Cap Vert et le Haut Commissariat des Droits de l'Homme. Nous appuyons la demande du Cap Vert pour bénéficier de la coopération technique et du fonds mis en place à cet effet, afin d'assurer un suivi efficient de cet examen.

Je vous remercie Monsieur le Président.